Un nouveau gouverneur de la province de Maurétanie Césarienne

Zheira Kasdi, Souad Slimani

▶ **To cite this version:**

Zheira Kasdi, Souad Slimani. Un nouveau gouverneur de la province de Maurétanie Césarienne. Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik, 2019, 212, pp.280-286. hal-03626906

HAL Id: hal-03626906
https://hal.science/hal-03626906

Submitted on 6 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Zheira Kasdi – Souad Slimani

Un nouveau gouverneur de la province de Maurétanie césarienne

aus: Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik 212 (2019) 280–286

© Dr. Rudolf Habelt GmbH, Bonn

Un nouveau gouverneur de la province de Maurétanie césarienne

Dans la localité d'Ouled Mansour, à 16 km environ au nord-ouest de M'sila, dans la région du Hodna en Algérie (fig. 6), un habitant conserve soigneusement dans son jardin un monolithe en calcaire qu'il dit avoir trouvé sur la rive gauche de l'Oued Fagues[1]. Il s'agit plus précisément d'une borne milliaire de 0,54 m de diamètre, dont la hauteur s'élève à 1,78 m, composée d'une base à peu près quadrangulaire de 0,48 m de haut, surmontée d'une colonne semi-cylindrique de 1,30 m de haut. Une partie de la surface du monument a été polie pour recevoir une inscription.

Le document (fig. 1 à 5)

Longue de 14 lignes, l'inscription débute à peu près à 0,75 m à partir du sommet de la colonne. Les caractères manquent de régularité et d'élégance mais sont profondément gravés. La graphie présente une tendance à la cursive. Les lettres mesurent entre 3 et 7 cm. La pierre montre des irrégularités, notamment une large crevasse dans la partie centrale supérieure, qui ont vraisemblablement posé problème au moment de la gravure de l'inscription. Le graveur semble avoir été soucieux de la mise en page malgré un alignement qui laisse à désirer et une mauvaise évaluation de l'espace disponible que l'on constate par exemple à la fin de la ligne 12 où le M sort du champ. Enfin, des éléments des lignes 2, 3 et 7 ont fait l'objet d'un martelage assez soigné. Voici comment se présente le texte:

IMP uac. CAESAR
M [[- - -]] SE-
VERVS [[- - -]]
PIVS FELIX AVG
PONTIF MAXIMVS
uac. P P ET uac.
M [[- - -]] ANTO-
NINVS NOBILISSIMVS
CAESAR PRINCEPS IV-
VENTVTIS AVGG MI-
LIARIOS PONI IVSSE-
RVNT PER CL PYRRHVM
V E PROC SVVM uac.
uac. AB AR M P VII.

Fig. 1. Milliaire conservé chez l'habitant

L'inscription est au nominatif. Elle adopte le formulaire classique des bornes milliaires qui indique que des aménagements routiers ont été réalisés par un gouverneur de la province, sous les ordres du ou des princes, et qui précise la distance depuis le point d'origine de la route.

On peut, sans prendre de risque étant donné le lieu de découverte du monument, conclure que les lettres AR de la ligne 14 sont les premières lettres du nom de la ville d'*Aras*, actuelle Tarmount[2]. Bien que les données à notre disposition ne per-

[1] Gsell 1911, f. 25 à environ 3 km à l'O.N.O. du n° 26. L'habitant signala sa découverte à Souad Slimani qui menait alors des prospections dans le Hodna et dont quelques résultats ont été présentés dans sa thèse de doctorat, «Étude historique et archéologique des sites antiques du Hodna», soutenue en 2014 à l'université d'Alger. L'inscription traitée ici est signalée à la p. 324 mais n'a fait l'objet d'aucune étude complète.

[2] Gsell 1911, f. 25 n° 10.

mettent pas d'en retracer l'histoire complète ni de déterminer quelle unité y stationnait, *Aras* était un camp militaire connu à travers des sources épigraphiques et archéologiques. Situé sur les collines au sud-ouest du Hodna, sur la route reliant le sud de la Numidie à la Césarienne en passant par les Bibans, il s'étalait sur environ 3,4 ha[3]. Sa situation stratégique lui permettait de surveiller, à l'ouest, la voie menant à *Auzia*[4] (Sour el Ghozlan), à l'est, celle menant à *Sitifis*[5] (Sétif) et les Hautes plaines de la région[6].

Sur la borne d'Ouled Mansour, c'est un collège impérial qui est mentionné: un empereur et son César. Une partie des séquences onomastiques officielles, par lesquelles s'ouvre le texte, a été martelée: un gentilice et un *cognomen* pour l'empereur, un gentilice pour le César. L'empereur en question s'appelle M [[- - -]] SEVERVS [[- - -]] et son héritier M [[- - -]] ANTONINVS, il s'agit donc de Macrin et de son fils Diaduménien. Après être monté sur le trône, *M. Opellius Macrinus* originaire de Césarée de Maurétanie[7], ancien préfet du prétoire de Caracalla à la recherche d'une solide légitimité, ajoute *Seuerus* à son nom et *Antoninus* à celui de son fils *M. Opellius Diadumenianus*[8]. Il associe ce dernier à l'empire et en fait, dès le mois d'avril 217[9], son corégent en lui faisant attribuer les titres de *nobilissimus Caesar* puis de *princeps iuuentutis*, en mai 217, que l'on retrouve ici. Notre document épigraphique peut par ailleurs être rapproché d'une série d'autres milliaires issus de l'extrémité occidentale de la Césarienne, mis au jour dans les environs d'Oran et de Tlemcen, et qui furent également installés sous le règne de Macrin et Diaduménien[10]. Les inscriptions presque identiques de ces bornes milliaires rapportent que le gouverneur *T. Aelius Decrianus* procéda, sous les ordres du collège impérial, à leur installation. Sur chacune d'entre elles les noms *Opellius* et *Macrinus* ont également été effacés. Chose étonnante, le *cognomen Diadumenianus* n'a été gravé sur aucun des documents épigraphiques qui viennent d'être évoqués, aussi bien les bornes en provenance de l'ouest de la province que celle retrouvée à Ouled Mansour[11]. Ainsi, il résulte de ces observations la restitution suivante:

> *Imp(erator) Caesar / M(arcus) [[Opellius]] Se|uerus [[Macrinus]] / Pius Felix Aug(ustus), / pontif(ex) maximus, / p(ater) p(atriae), et / M(arcus) [[Opellius]] Anto|ninus, nobilissimus / Caesar, princeps iu|uentutis, Augg(usti), milliarios* (!) *poni iusse|runt per Cl(audium) Pyrrhum, / u(irum) e(gregium), proc(uratorem) suum. / Ab Ar(as), m(ilia) p(assuum) VII.*

Cette source présente un double intérêt. Tout d'abord, c'est un document supplémentaire du règne de Macrin pour la Césarienne. En effet, son principat se mesure en quelques mois entre avril 217 et juin 218. On peut plus précisément dater ce monument entre mai 217, moment où Diaduménien reçoit le titre de *princeps iuuentutis*, et mai 218, lorsqu'il devient Auguste à la fin du même mois[12]. D'autre part, cette inscription atteste l'existence d'un gouverneur de la province de Maurétanie césarienne inconnu jusqu'à présent: *Claudius Pyrrhus*[13].

---

[3] Payen 1862; Lenoir 2011, p. 231–233.

[4] Gsell 1911, f. 14 n° 105.

[5] Gsell 1911, f. 16 n° 364.

[6] Sur le réseau routier de la Césarienne, nous renvoyons au récent article de J.-P. Laporte (2016) qui fait le point sur la question en invoquant l'ensemble de la documentation disponible et les nombreux travaux que P. Salama a consacrés à ce thème.

[7] Dion Cassius, *Histoire romaine*, 78, 11, 2–3; 40, 3; *Histoire Auguste*, Macrin, 4, 3–7; *PIR*² O 108; Pflaum 1960, 2, n° 248, p. 667–672.

[8] *PIR*² O 107; Dion Cassius, 78, 17, 1. Voir l'inventaire de la documentation épigraphique réalisé par Salama (1964, tableau p. 340) et qui atteste cette dénomination.

[9] Kienast–Eck–Heil 2017, p. 163.

[10] Milliaires trouvés entre Tenira et Aïn Skhouna (*AE* 1938, 49), à Hammam Bou Ghara (*CIL* VIII 22626; *AE* 1940, 37), près d'Aïn Roumana (*CIL* VIII 22628; *AE* 1893, 68) et près d'Oran (*CIL* VIII 10464; *AE* 1967, 652).

[11] On retrouve en revanche ce surnom sur une borne en provenance d'*Auzia* (Sour el Ghozlane), au datif, et qui ne mentionne pas une intervention du gouverneur (Salama 1964, p. 334–338).

[12] Kienast–Eck–Heil 2017, p. 162–164.

[13] Tous les gouverneurs évoqués dans cet article sont étudiés dans la thèse de Z. Kasdi, «*Mauretania Caesariensis*: prosopographie et aspects administratifs, judiciaires et militaires du gouvernement de la province de Maurétanie césarienne» soutenue en 2017 à l'université de Paris 1.

Fig. 2. Lignes 3 à 14 du milliaire

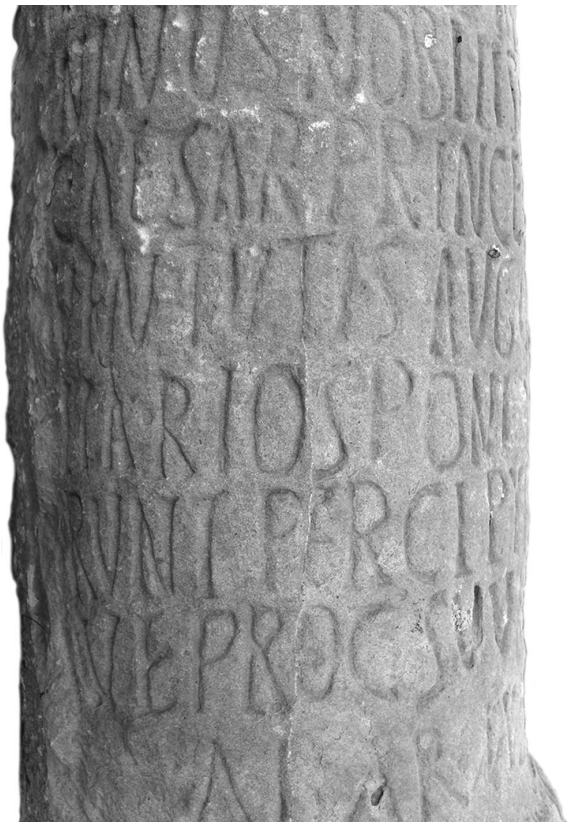

Fig. 3. Partie gauche à partir de la l. 8

Fig. 4. Partie droite à partir de la l. 6

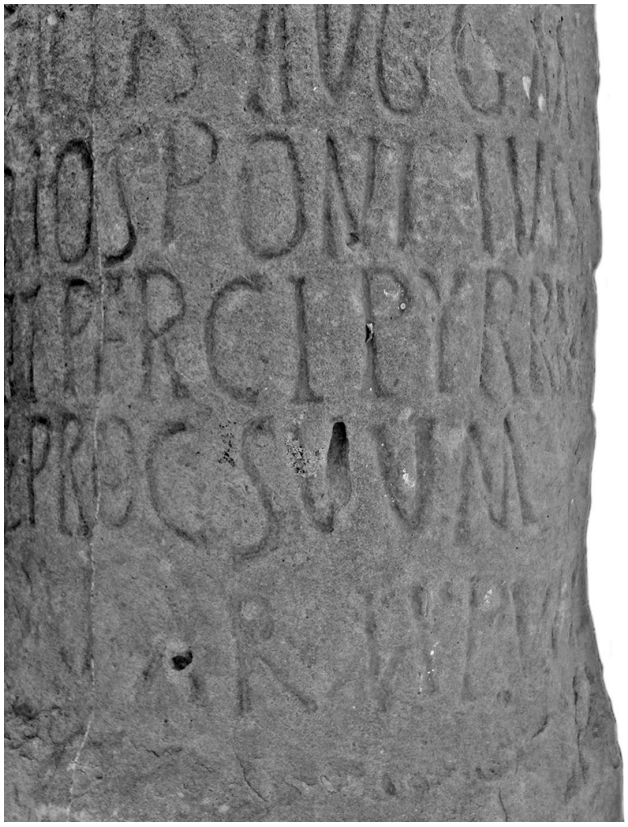

Fig. 5. Partie centrale à partir de la l. 10

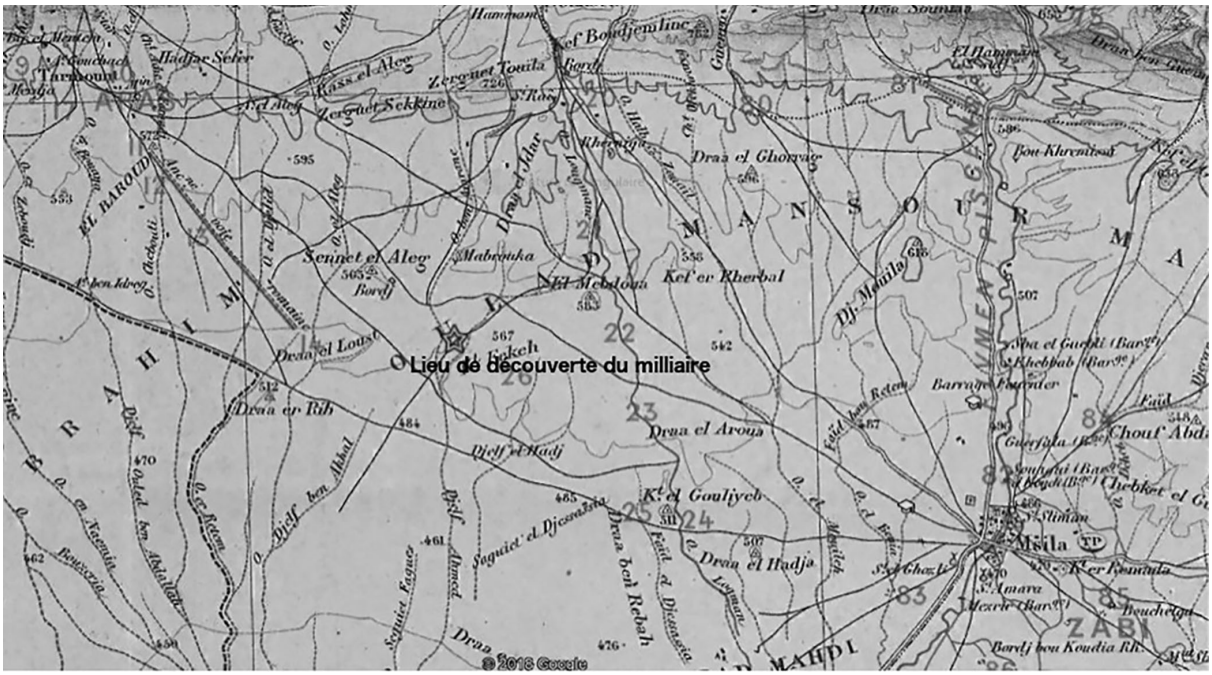

Fig. 6. Localisation du lieu supposé de la découverte du milliaire (détail de Gsell 1911, f. 25, échelle 1/200 000)

Claudius Pyrrhus, un gouverneur de la Maurétanie césarienne sous le règne de Macrin

La liste des gouverneurs de Césarienne s'enrichit donc d'un nouveau procurateur équestre. En dehors de cette procuratèle ducénaire, on ignore tout de la carrière de *Claudius Pyrrhus*. Le surnom est rare et trahit, si ce n'est une origine, un lien avec le monde grec. Sans être courante, la pratique de l'abréviation à l'extrême des *nomina* se retrouve sur d'autres milliaires en provenance de la Césarienne. Elle dépend, semble-t-il, du graveur et de sa bonne évaluation de l'espace disponible dans le champ épigraphique. La qualité de *uir egregius* est signalée par l'abréviation usuelle V E. Les procurateurs équestres de la province de Maurétanie césarienne disposaient effectivement de l'égregiat[14], mais ce rang est rarement mentionné dans les inscriptions de la province, surtout sur les milliaires. On en trouve l'attestation uniquement sur trois bornes de la voie *Kaputtasaccura-Lucu* élevées par *Q. Munatius Celsus*[15] entre 211 et 213[16].

Si la carrière de *Claudius Pyrrhus* reste un mystère, il en va de même en ce qui concerne les actions menées dans le cadre de sa fonction. Le document révèle que les empereurs ont ordonné que des milliaires soient posés par leur procurateur: *miliarios* (!) *poni iusserunt per Cl(audium) Pyrrhum*. Ce sont donc plusieurs bornes qui ont été installées sur une voie menant à *Aras* (Tarmount). Or, le monument a été retrouvé à mi-chemin entre les sites antiques d'*Aras* et de *Zabi* (Belchiga)[17]. Il est fort probable que ces aménagements aient eu lieu sur la route qui reliait les deux localités. La formule employée dans le document est assez courante à partir du III^e^ siècle. Elle diffère très peu des autres tournures qui, en d'autres termes, indiquent en fait la même chose: *miliaria constituerunt*, *miliaria restituit*, *miliaria posuit/posuerunt*, *miliaria poni iussit/iusserunt*. *Claudius Pyrrhus* procéda donc à la pose de nouveaux milliaires. Mais de tels travaux ne coïncident pas forcément avec une restauration des voies, une rénovation des bornes routières. Très souvent, il s'agit de mettre à jour des monuments dont la nature est avant tout administrative[18]. Dans le contexte de

[14] Magioncalda 1989, p. 16–32.

[15] Thomasson 1996, p. 211 n° 29; Faoro 2011, p. 338 n° 28.

[16] *CIL* VIII 22616, 22617, 22618 (*AE* 1894, 123). Le rang de perfectissime a également été relevé sur une borne relative au travail de *M. Antonius Sabinus* à Souagi en 214–215 (*AE* 1929, 136; 1955, 56) et une autre relative à *T. Aelius Decrianus* à *Aras* en 218–222 (*CIL* VIII 10432), mais ces lectures ne sont pas garanties et résultent vraisemblablement d'erreurs ou de difficultés de lecture, les inscriptions étant en très mauvais état.

[17] Gsell 1911, f. 25 n° 85.

[18] Thèse de Z. Kasdi, 2^e^ partie, p. 21 et suiv.

l'époque, à savoir l'avènement d'un nouvel empereur, la pose de milliaires par *Claudius Pyrrhus* ne s'explique pas autrement, surtout si son passage en Maurétanie fut limité dans le temps. Il faut croire, en effet, que sa procuratèle en Césarienne fut brève.

Le texte révèle très clairement que le procurateur-gouverneur fut en poste sous le règne de l'empereur Macrin et de son César Diaduménien, donc entre mai 217 et mai 218. Un autre fonctionnaire équestre est attesté durant le règne de Macrin: *T. Aelius Decrianus*. Le dossier documentaire relatif à ce chevalier pose quelques problèmes en matière de datation, plus précisément en ce qui concerne le terme de sa fonction en Césarienne. Plusieurs bornes milliaires attesteraient de sa présence entre 217 et 222–223 au moins, 226 au plus, soit du règne de Macrin à celui de Sévère Alexandre[19]. D'après le milliaire d'Ouled Mansour, *Claudius Pyrrhus* n'a pu être que son prédécesseur. Mais pour combien de temps? Deux cas de figures sont envisageables. Dans le premier, le chevalier a pu être nommé par Macrin dès son avènement au trône. *Claudius Pyrrhus* aurait alors exercé sa charge quelques mois seulement, pas plus d'une année, puis l'aurait laissée à *Aelius Decrianus*. Dans l'autre cas, *Claudius Pyrrhus* aurait déjà pu être en poste sous le règne de Caracalla puis, pour une raison que l'on ignore mais peut-être liée au contexte politique de l'époque, fut remplacé quelques mois après l'avènement de Macrin. Quoi qu'il en soit, *Claudius Pyrrhus* est l'un des rares gouverneurs de Césarienne entre le règne de Caracalla et celui de Macrin, pour qui il est possible de dater précisément le passage en Césarienne. Jusqu'à présent, seule la présence de *M. Antonius Sabinus*[20] à la tête de la province en 214–215 était vraiment assurée.

En livrant l'identité d'un fonctionnaire que l'on ignorait jusqu'à présent, la borne milliaire d'Ouled Mansour est d'un réel intérêt pour l'histoire administrative de la Maurétanie césarienne. Ce document invite également à reconsidérer certaines sources épigraphiques. Maintenant que l'on sait que *Claudius Pyrrhus* a gouverné la Césarienne durant le règne de Macrin et Diaduménien, il convient de remettre en question l'attribution, par déduction, de quelques documents épigraphiques à des gouverneurs déjà attestés. Comme *T. Aelius Decrianus* était le seul fonctionnaire connu pour cette période, J. Marcillet-Jaubert n'hésita pas à mettre en relation un fragment de borne milliaire très mutilé d'*Altaua*, pratiquement illisible, avec ce gouverneur[21]. Finalement, cette borne peut faire référence à *Aelius Decrianus* comme à *Claudius Pyrrhus*, tout comme une autre trouvée dans la région d'Oran et amputée de la partie qui accueillait le nom du gouverneur[22].

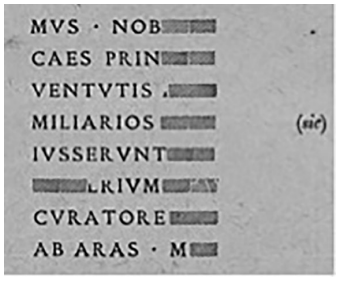

Fig. 7. Copie de P. Massiera: *BCTH*, 1936–1937, p. 304–305 n° 2 (*AE* 1937, 45)

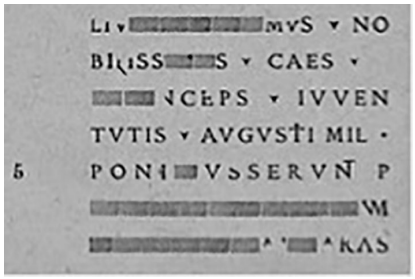

Fig. 8. Copie de P. Massiera: *BCTH*, 1936–1937, p. 308 n° 7

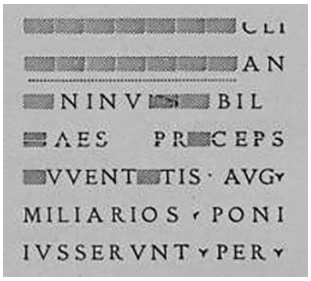

Fig. 9. Copie de P. Massiera: *BCTH*, 1938–1940, p. 343 n° 23

Trois autres milliaires pourraient davantage être associés au nouveau gouverneur. Au cours de campagnes de fouilles menées à Tarmount[23], P. Massiera repéra trois bornes cylindriques fragmentaires versées, dans un premier temps, au dossier du gouverneur *Q. Valerius*, puis à celui de *T. Aelius Decrianus*. Les inscriptions sont incomplètes. Le premier milliaire vient du 2e ou 3e mille au sud-est d'*Aras* (hauteur 1,27 m, hdl. 6 cm). Toute la partie supérieure et le côté droit manquent (fig. 7). Le fragment de la seconde borne (hauteur

[19] Il semblerait que cette interprétation découle d'une mauvaise lecture de certains documents.

[20] *RE* suppl. IX, col. 12 n° 95; *PIR*² A 873; Thomasson 1996, p. 211 n° 30; Faoro 2011, p. 339 n° 30.

[21] *IAlt* 5, p. 22.

[22] *CIL* VIII 10464.

[23] *BCTH*, 1936–1937, p. 304–305 n° 2 (*AE* 1937, 45), p. 308 n° 7 et *BCTH*, 1938–1940, p. 343 n° 23.

0,65 m, hdl. 5 cm) a été découvert au 3e mille à l'ouest-sud-ouest d'*Aras* (fig. 8). Massiera assigna d'abord ces deux monuments au règne de Maximin et de Maxime. Les vestiges d'un nom se terminant en [---]+RIVM dans le premier document et en [---]VM dans le second (le V et le M formant une ligature), ont conduit l'éditeur à conclure qu'il s'agissait ici de *Q. Valerius*, en poste entre 236 et 238 d'après une borne d'*Altaua*[24]. La découverte du troisième fragment (hauteur 0,40 m, hdl. 5 cm), remployé dans un mur à 7 km au sud-est d'*Aras*, incita Massiera à reconsidérer ces documents (fig. 9). L'inscription, dont le texte est similaire en plusieurs points à ceux des deux autres bornes, permettait de constituer un dossier que l'éditeur attribua alors à *T. Aelius Decrianus*. Mais rien n'est certain à la lumière de la récente découverte. Il a tout à fait pu être question de *Claudius Pyrrhus* sur chacun de ces monuments. En effet, Diaduménien porte dans ces trois inscriptions le titre de *nobilissimus Caesar* et celui de *princeps iuuentutis* qui permettent de situer fermement dans le temps les documents et de les relier à la période durant laquelle *Claudius Pyrrhus* a exercé ses fonctions en Césarienne. Cette hypothèse est renforcée par le formulaire épigraphique employé. Tout d'abord, les parties conservées de ces trois inscriptions correspondent parfaitement au texte gravé sur la borne d'Ouled Mansour. Deux des trois bornes évoquées par P. Massiera font clairement de Macrin et/ou de son fils des Augustes, alors que Diaduménien ne l'est pas encore officiellement. Sur l'autre milliaire, le titre était probablement contenu dans la lacune. D'autre part, dans deux de ces inscriptions relevées par Massiera, comme sur la borne d'Ouled Mansour, l'expression *poni iusserunt* est utilisée et on peut supposer qu'elle le fut également dans la troisième. Autre fait remarquable, dans deux de ces documents, on retrouve exactement la même faute de latin que sur le nouveau texte: le graveur a inscrit *miliarios* au lieu de *miliaria*. Ce sont les trois seuls exemples d'une telle erreur de gravure dans la documentation de Césarienne. Si l'on ajoute à ces remarques le fait que ces quatre documents ont été retrouvés à proximité les uns des autres, nous sommes alors en présence de sérieux arguments en faveur du retrait de ces sources du dossier de *T. Aelius Decrianus*. Ainsi, si ces inscriptions le concernent bien, la documentation relative à *Claudius Pyrrhus* ne se limiterait donc plus à un *unicum*.

Bibliographie

BCTH: *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques.*

Faoro 2011: D. Faoro, Praefectus, procurator, praeses*: genesi delle cariche presidiali equestri nell'alto impero romano*, Florence, 2011.

Gsell 1911: St. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, Alger, 1911.

IAlt: J. Marcillet-Jaubert, *Les inscriptions d'Altava*, Aix-en-Provence, 1968.

Kienast–Eck–Heil 2017: D. Kienast, W. Eck, M. Heil, *Römische Kaisertabelle. Grundzüge einer römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt, 2017.

Laporte 2016: J.-P. Laporte, Notes sur le réseau routier de la Maurétanie Césarienne, dans A. Mrabet (éd.), *Le réseau routier dans le Maghreb antique et médiéval. Actes du deuxième colloque international. Sousse 6, 7 et 8 avril 2015*, Sousse, 2016, p. 227–267.

Lenoir 2011: M. Lenoir, *Le camp romain. Proche-Orient et Afrique du Nord*, Paris, 2011.

Magioncalda 1989: A. Magioncalda, I procuratori-governatori delle due Mauretaniae: un profilo (titolatura e carriere), dans A. Magioncalda, M. Christol, *Studi sui procuratori delle due Mauretaniae*, Sassari, 1989, p. 9–154.

Massiera 1936–1937: P. Massiera, Bornes milliaires du Hodna occidental, *BCTH*, p. 302–314.

Payen 1862: C. Payen, Lettre à M. le Président de la Société archéologique sur les ruines de Tarmout "*ad Aras*", *Revue de la société archéologique de Constantine*, p. 37–39.

Pflaum 1960: H.-G. Pflaum, *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain*, Paris, 1960.

– 1982: H.-G. Pflaum, *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut-Empire romain: supplément*, Paris, 1982.

[24] Massiera 1936–1937, p. 306 et 308. L'inscription d'*Altaua*: *IAlt* 12, p. 28.

PME: H. Devijver, *Prosopographia militiarum equestrium quae fuerunt ab Augusto ad Gallienum*, Louvain, 1976–1993.
Salama 1955: P. Salama, Nouveaux témoignages de l'oeuvre des Sévères dans la Maurétanie Césarienne, 2e partie, Fondation d'un *oppidum* en 203, *Libyca: Archéologie – Epigraphie*, 3, p. 329–367.
– 1964: P. Salama, L'empereur Macrin *Parthicus Maximus*, *REA*, 66, p. 334–362.
Spaul 1994: J. E. H. Spaul, Governors of Tingitana, *AntAfr*, 30, 1, p. 235–260.
Thomasson 1996: B. E. Thomasson, *Fasti africani: Senatorische und ritterliche Amtsträger in den römischen Provinzen Nordafrikas von Augustus bis Diokletian*, Stockholm, 1996.
– 2009: B. E. Thomasson, *Laterculi praesidum*, Göteborg, 2009.

Zheira Kasdi, Laboratoire AnHiMA UMR 8210, Paris
kasdizheira@yahoo.fr

Souad Slimani, Université Constantine 2, Département d'archéologie, BP 67 A, Nouvelle ville, 25000 Constantine
souad.slimani@univ-constantine2.dz